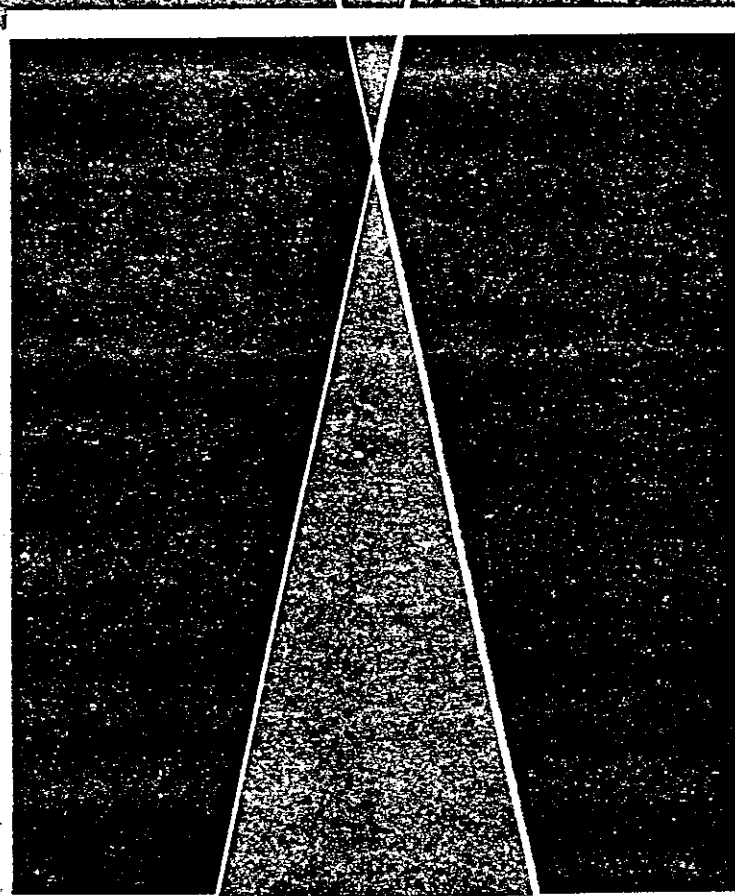


84

LANGUES et LINGUISTIQUE



UNIVERSITE LAVAL, QUEBEC

numéro 10, 1984

LA GRAMMAIRE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Walter HIRTLE
professeur titulaire

La grammaire n'est ni un ensemble de règles, ni une série de désinences, mais plutôt un système, en pensée, de signifiés formels reliés par des rapports de nécessité. Cette conception de la grammaire est illustrée à l'aide d'un exemple mettant en cause le système du nombre grammatical en anglais. Si on regarde l'ensemble de la langue du même point de vue, la grammaire paraît comme "un entier systématique embrassant l'étendue entière du pensable", selon la formule de Gustave Guillaume.

LA GRAMMAIRE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Walter HIRTLE

... un entier systématique embrassant
l'étendue entière du pensable...

Introduction

Dans un sens, la question qui constitue l'intitulé de cet article est sans objet puisque tout le monde est grammarien : tout le monde sait, d'une certaine façon, ce que c'est que la grammaire parce que chacun a appris toute la grammaire de sa langue maternelle. Mais quand on essaie de dire ce qu'on sait de la grammaire, on se rend vite compte que notre savoir ne se laisse pas dire si facilement. C'est pourquoi on est justifié à se demander - la grammaire : qu'est-ce que c'est ?

La grammaire : un système de signifiés

Pour commencer, on pourrait consulter un dictionnaire. Au mot "grammaire" on trouverait consignés plusieurs sens, dont celui de manuel ou traité de grammaire, mais il ne s'agit pas de ce sens ici. La grammaire est également définie comme "l'ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue" (Petit Robert). On peut être tenté d'accepter cette notion de la grammaire : elle semble correspondre à la façon dont nous avons appris, tant bien que mal, notre deuxième langue. Et de fait, la majorité des manuels de grammaire, langue seconde, présentent la grammaire sous forme de règles. Cependant, après un moment de réflexion, on pourrait expri-

mer des réserves en ce qui concerne la définition de la grammaire comme un ensemble de règles. Tout le monde sait qu'il y a des personnes qui, du point de vue de la grammaire, parlent correctement sans jamais avoir appris une seule règle. C'est le cas, notamment, de la presque totalité des anglophones sur terre. (On pourrait presque décrire un anglophone comme celui qui sait parfaitement la grammaire anglaise tout en l'ignorant complètement). Or, s'il y a des personnes qui parlent bien une langue, du point de vue de la grammaire, sans en connaître les règles, il faut conclure que la grammaire n'est pas une affaire de règles.

Une autre façon de définir la grammaire est la suivante : "l'étude systématique des éléments constitutifs d'une langue" (*Petit Robert*). C'est une définition très large qui comprend la morphologie, la syntaxe, la phonologie, la sémantique et même la stylistique, mais nous allons restreindre l'emploi du mot "grammaire" aux deux premières, la morphologie et la syntaxe, comme le fait cette autre définition : "le système d'inflexions et d'emplois syntaxiques qui caractérisent une langue" (*Webster's Third*). Cette définition, qui servira de point de départ à nos réflexions, présente la grammaire, donc, comme le système de la morphologie et de la syntaxe. Cependant, pour pouvoir illustrer convenablement ce que nous entendons par grammaire, il faudra limiter nos remarques à la seule morphologie.

Parler de "système d'inflexions" fait penser à ce qu'on appelle en grammaire traditionnelle les *paradigmes*. Par exemple, on a le paradigme suivant en anglais :

table	book	idea
tables	books	ideas.

Il y a des milliers de mots qui peuvent entrer dans ce paradigme. On peut voir ici un jeu d'oppositions, comme disait Saussure : \emptyset / -s. Et certains prétendent voir dans une telle opposition un système, et pour eux, la grammaire n'est pas autre chose que cela. Par contre, nous voulons démontrer qu'on perdrait l'essentiel de la grammaire si notre recherche arrêtait là, au niveau des formes physiques, au niveau des signes.

Le paradigme de signes qu'on vient d'évoquer est valable pour la plupart des substantifs en anglais, mais pas pour tous. À un substantif comme *child*, par exemple, correspond non pas **childs* mais *children*; à *mouse* correspond *mice*, à *sheep*, *sheep*. Ce qui est remarquable ici c'est le fait que, même si l'opposition \emptyset / -s ne joue plus, tout le monde est d'accord pour dire que ces substantifs entrent dans le jeu du nombre grammatical. Le fait que ces irrégularités en ce qui concerne la forme physique, le signe, ne dérange pas le "système" indique très clairement que l'essentiel du système ne se trouve pas du côté du signe, c'est-à-dire du côté physique du mot. Après tout, on ne peut pas définir un système en termes de \emptyset / -s, et ensuite accepter comme faisant partie du système des éléments qui ne répondent pas à ce critère.

Qu'est-ce qui reste, alors, pour fournir l'élément de base, le principe, d'un système grammatical? Il reste ce qui amène les grammairiens à considérer que *books* et *children* occupent une place identique dans le système grammatical du nombre, c'est-à-dire, le fait que chacun signifie le pluriel vis-à-vis de *book* et *child* respectivement qui, eux, signifient le singulier. Ceci démontre que le jeu d'oppositions dans un système grammatical se situe au niveau des signifiés et non pas au niveau des signes. Par conséquent, pour trouver le système grammatical,

il faut le chercher là où il est, non pas du côté physique du mot, mais du côté mental, c'est-à-dire du côté des significations, des faits psychiques. Autrement dit, la grammaire est d'abord un système psychique, un système de signifiés en pensée (grammaticaux et non pas lexicaux), avant d'être un jeu plus ou moins systématisé, selon le cas, de signes physiques. Ainsi, il ne faut pas chercher le système dans le rapport entre \emptyset et -s, qui est un rapport accidentel, étant donné qu'on peut opposer \emptyset à n'importe quel autre phonème. Il faut chercher le système dans le rapport entre la notion de 'singulier' et la notion de 'pluriel', qui est un rapport nécessaire, vu que la notion de 'singulier' ne peut pas s'opposer à d'autres notions grammaticales comme 'féminin' ou comme 'futur', mais seulement à celle de 'pluriel'. Ceci ne veut pas dire qu'on peut ignorer le signe physique. Au contraire, on ne peut pas arriver à discerner les signifiés grammaticaux sans passer par les signes, mais il faut reconnaître que si le regard du grammairien ne va pas au-delà des signes, il ne verra jamais un système grammatical parce que le système est fait avec du mental.

Le problème que pose la polysémie

Ainsi, la grammaire n'est ni un ensemble de règles ni un système de formes physiques, de signes, mais plutôt un système de pensée, c'est-à-dire, un ensemble de notions grammaticales, ou formelles si vous voulez, reliées par des rapports de nécessité. Par conséquent, faire une analyse grammaticale au niveau de la morphologie, c'est faire une sorte de sémantique grammaticale. Et c'est cette idée de la grammaire que nous allons explorer maintenant.

Commençons en examinant une objection possible à cette idée. On pourrait être tenté de dire que, tout comme il y a du côté physique du pluriel des inflexions non-systématiques, il y a du côté

mental des significations qui semblent aberrantes, non-systématiques en ce qui concerne la notion de pluriel. Ainsi, à côté de :

These books are expensive.

où le -s semble évoquer le sens normal du pluriel, c'est-à-dire, 'plus qu'un', 'plusieurs', on trouve, avec la même inflexion :

Books are expensive.

Dans ce cas le sens n'est pas 'plusieurs' mais plutôt 'tout', car ici on a un sens de 'générique'. Comment peut-on parler de système au niveau de la signification si le sens du -s change d'une phrase à l'autre ? Et on pourrait aller plus loin dans ce sens en évoquant des exemples où le -s n'exprime ni le pluriel ni le générique mais le singulier : *a crossroads, a stairs, a long innings, this Olympics*. Et on pourrait même mentionner le cas des noms de mesure comme *inch* ; on dit bien, pour le singulier : *one inch*, mais pour évoquer une mesure nulle, on dit : *zero inches*. Ici, manifestement, il ne s'agit pas de 'plusieurs'. Comment peut-on parler de système notionnel quand le sens du -s est si variable : tantôt 'plusieurs', tantôt 'tout', tantôt 'un' et même 'zéro' ? Après tout, dans un système grammatical, il faut une certaine stabilité ou constance dans les rapports entre les signifiés et leurs signes, sans quoi, on est nécessairement conduit à la conclusion de Chomsky quand il dit :

Il semble clair, alors, que des correspondances indéniables, bien qu'imparfaites, existent entre les traits formels et sémantiques de la langue. Le fait que ces correspondances soient si imprécises suggère que le sens ne peut être utilisé comme base de la description grammaticale.
(*Structures syntaxiques*, par. 9.3)

Le problème est réel car on ne peut pas fonder un système sur un principe de désordre, sur des correspondances plus ou moins prévisibles entre signe et signifié.

Le problème n'est pas restreint à une seule partie du système du nombre. Du côté du singulier, le désordre semble être tout aussi grand. La forme en \emptyset du substantif évoque normalement, comme on le sait, le singulier, 'un' : *a duck, an elephant*. Mais on trouve le substantif en \emptyset employé également pour signifier plus qu'un, 'plusieurs' : *three elephant, these people, 2000 Eskimo*. On trouve même des cas où le \emptyset évoque non pas 'un' ni 'plusieurs' mais 'tout', c'est-à-dire, avec un sens de 'générique' :

People are funny.

Peut-on espérer trouver un système ici où le morphème \emptyset exprime souvent 'un', parfois 'plusieurs', et parfois 'tout' sans parler des cas où il renvoie à des réalités qui ne se comptent pas ? Comme avec le substantif en *-s*, à moins de retrouver un rapport stable entre le signe (le fait physique) et un signifié (le fait psychique), il serait illusoire de parler de "système" au niveau des signifiés parce que la notion de système implique celle d'ordre, d'une certaine constance, d'une correspondance prévisible.

Ce phénomène, où un signe peut exprimer plusieurs sens, la polysémie, constitue un problème réel pour l'analyse grammaticale. La citation de Chomsky est significative à cet égard; le linguiste montre que le problème que pose la polysémie constitue une pierre d'achoppement pour tout grammairien, lui interdisant l'accès au système en pensée de notions grammaticales tant qu'il n'aura pas réussi à le résoudre. C'est pourquoi toute analyse grammaticale au niveau du mot doit commencer par ce problème

crucial. Cependant, sans moyens d'analyse adéquats, il y a peu de chances de succès, ce qui explique pourquoi si peu d'analyses grammaticales prennent leur départ au mot. Nous allons essayer d'esquisser une solution à ce problème fondamental - la seule solution satisfaisante à notre connaissance - et du même coup donner un aperçu du système du nombre en anglais à titre d'exemple.

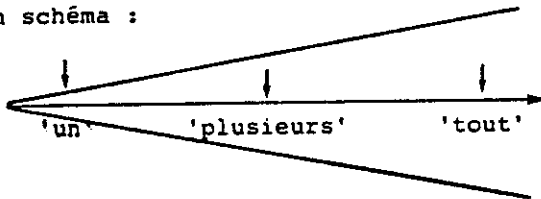
Une solution

Le problème est donc de trouver une constance dans le rapport entre un signe, comme le -s ou le Ø, et son signifié grammatical. Pour y arriver, considérons brièvement deux choses. La première consiste dans un principe général qui est de l'ordre de l'évidence : pour parler, il faut d'abord penser. Ceci veut dire, que pour dire un mot comme *books*, il faut postuler un procès mental préalable, une opération de pensée qui est, par nécessité, inconsciente. Cette première observation évoque donc la possibilité que ce qu'on cherche, le signifié constant de -s, est peut-être de nature opérative. C'est-à-dire, notre principe, qui est de l'ordre d'un axiome, nous invite à imaginer que le signifié de -s est, non pas une notion fixe comme 'plusieurs' ou 'tout' ou 'un', mais plutôt un procès mental inconscient, une opération psychique capable d'engendrer de telles notions.

Sans perdre de vue la possibilité d'un signifié opératif passons à une deuxième considération, concernant, cette fois-ci, les différents sens exprimés par -s. On peut facilement constater qu'ils ont un élément en commun, qu'un fil conducteur les relie les uns aux autres, et ce fil conducteur, c'est la notion de quantité : au moyen de -s, qu'on évoque 'plusieurs' ou 'tout' ou 'un', on évoque toujours une

quantité. Ceci est évident, mais il y a plus. On peut également reconnaître un ordre entre ces sens, un ordre de grandeur : 'plusieurs' implique un plus grand nombre que 'un', et 'tout' un nombre encore plus grand que 'plusieurs'. Autrement dit, on peut ranger les trois sens de -s selon un ordre de grandeur croissant : 'un' 'plusieurs' 'tout'.

C'est en réfléchissant sur ces deux faits que nous sommes arrivés à rendre compte du comportement de -s. Le signifié de -s n'est ni 'un', ni 'plusieurs', ni 'tout', ni même une combinaison quelconque des trois, mais plutôt une opération de pensée capable d'engendrer une représentation de chacun de ces sens. Ainsi, nous proposons comme le signifié constant, stable de -s un mouvement de pensée qui va du plus petit possible dans le domaine du nombre au plus grand, en passant par des quantités intermédiaires, du minimum au maximum dans le nombre. Dans un schéma :



En postulant que la pensée peut intercepter ce mouvement n'importe où dans son parcours, on peut expliquer comment le locuteur obtient avec le -s la valeur voulue en vue de la phrase qu'il est en train de construire. Intercepté en son premier instant, ce mouvement livrera une représentation du plus petit dans le domaine du nombre, 'un', comme dans :

When you come to a crossroads, slow down.

Intercepté en son dernier instant, le mouvement donnera une représentation du plus grand nombre, 'tout', c'est-à-dire le générique, comme dans :

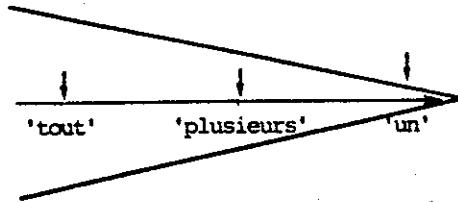
Crossroads should be well lighted.

Intercepté n'importe où entre le commencement et la fin, le mouvement livrera la représentation d'un nombre intermédiaire, 'plus qu'un mais pas tout' - c'est l'emploi banal qu'on caractérise comme 'pluriel' :

The next three crossroads have no traffic light.

On voit l'économie que représente cette façon de concevoir le signifié de -s. En le concevant comme un mouvement entre un minimum et un maximum au sein du nombre, on attribue au -s un signifié unique qui lui permet d'exprimer toutes les valeurs possibles dans le domaine du nombre grammatical. Autrement dit, nous avons ici une réponse au problème que pose la polysémie. Par ailleurs, on peut noter en passant que ce qui est proposé ici c'est une théorie du -s, étant donné qu'on ne peut jamais observer directement cette opération de représentation puisqu'elle est inconsciente. On peut, par contre, être conscient de ses résultats, on peut observer mentalement les sens qu'elle produit dans le syntagme. D'ailleurs, c'est à partir de ces sens, observés dans le discours, que nous avons pu reconstituer l'opération de représentation non observable.

Revenons, maintenant, à l'autre articulation du système du nombre, qui, on l'a vu tout à l'heure, présente un problème analogue. Les différents sens exprimés par la terminaison Ø sont tous des quantités, et elles peuvent s'ordonner de la façon suivante : 'tout' 'plusieurs' 'un'. (On verra plus loin pourquoi on a l'ordre inverse de celui proposé pour le -s). En suivant le même raisonnement, on peut proposer que le signifié du morphème Ø est un mouvement de pensée allant d'un maximum à un minimum :



Ceci veut dire que, intercepté très tôt, dès son point de départ, ce mouvement livrera une représentation d'un nombre maximal, d'un 'générique', comme dans :

Salmon are gregarious.

Intercepté plus tard, mais avant son dernier instant, ce mouvement donnera une représentation d'un nombre intermédiaire, 'plus qu'un', comme dans :

Did you catch many salmon?

Enfin, intercepté à son dernier instant, le mouvement livrera une représentation d'un nombre minimal, ce qu'on appelle un singulier :

We caught a salmon.

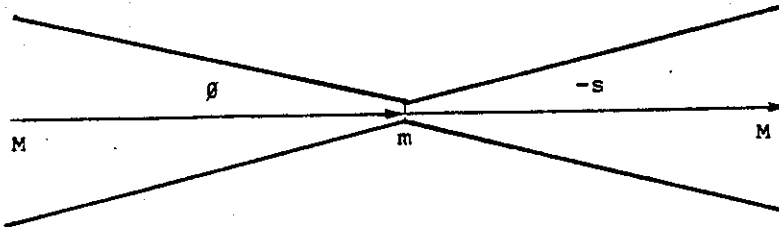
Autrement dit, ce mouvement, postulé comme le signifié de \emptyset , constitue une théorie du morphème parce qu'il semble capable de rendre compte de toutes les valeurs du \emptyset observées dans le discours.

Ces deux cas illustrent clairement le principe que nous proposons pour résoudre le problème de la polysémie. Là où un morphème exprime plusieurs sens, il faut chercher un signifié de nature opérative qui permet de représenter tous les sens observés. Etant donné que la polysémie est la règle pour les morphèmes, la portée de ce principe est appréciable.

Un système grammatical : le nombre

Jusqu'ici nous avons examiné les deux morphèmes séparément, mais la question de leur rapport

se pose aussi. Où est le système dont on parlait tout à l'heure? Pour bien voir le système du nombre grammatical en anglais, il s'agit tout simplement de mettre ensemble les deux mouvements de pensée :



Il en résulte un mécanisme de représentation qui consiste dans un premier mouvement de pensée allant de M, le maximum dans le nombre (le générique), à m, le minimum (le singulier) suivi du mouvement contraire allant du minimum au maximum. Le premier mouvement, qui est orienté vers le minimum, le singulier, est le lieu de représentation de tout ce qui est en affinité impressive avec le singulier. C'est-à-dire, une impression de continuité est indissociable de celle de singulier, puisque tout ce qui est un est nécessairement continu dans l'espace. Pour qu'un substantif soit doté, dans une phrase donnée, du morphème ø, il suffit qu'au concept qu'il évoque soit associée une impression de continuité. C'est cette affinité impressive avec le singulier qui permet qu'un concept puisse être intercepté dans le premier mouvement signifié par ø. Une étude des emplois de discours de ce point de vue est révélateur.

Le deuxième mouvement est orienté dans le sens inverse, vers le pluriel et le maximum. Il est le lieu de représentation de tout ce qui est en affinité impressive avec le pluriel, c'est-à-dire toute notion à laquelle est associée une impression de discontinuité dans l'espace. Inhérent dans la notion du pluriel banal est l'impression de discontinuité, de lieux distincts dans l'espace. Et c'est pour cela

que nous avons postulé que le mouvement expansif signifié par -s survient après le mouvement contractif signifié par Ø : pour engendrer mentalement l'image d'une pluralité d'unités, il faut d'abord isoler mentalement une unité (c'est le rôle du premier mouvement) et ensuite la multiplier au besoin (c'est le rôle du deuxième mouvement).

Nous proposons, donc, comme un système grammatical un mécanisme de représentation, un programme psychique qui est en mesure de donner une forme mentale à toute notion qu'on peut penser comme substantif. Ainsi, qu'on pense le concept "table" ou celui de "livre" en anglais, il faut le penser soit sous forme de continu (*table, book*) soit sous forme de discontinu (*tables, books*). C'est le cas banal, qui représente la très grande majorité des emplois. Mais pour bien voir le fonctionnement de ce mécanisme, considérons brièvement le problème assez délicat des noms d'animaux.

Le fonctionnement du système

Plusieurs grammairiens ont remarqué que pour les noms de bêtes sauvages, le pluriel sans -s s'emploie par les chasseurs, les naturalistes, les spécialistes de la faune en général, tandis que le pluriel en -s s'emploie par le commun des mortels. Ainsi, la phrase :

We saw three elephants at the zoo.

serait tout à fait normale dans la bouche du visiteur du dimanche au jardin zoologique. Par contre, une phrase comme :

We bagged three elephant.

serait naturelle pour un chasseur, et la phrase :

We observed three elephant in the game park.

serait normale pour un spécialiste de la faune.
Cependant, une phrase comme :

?We saw three elephant in the game park.

serait étonnante, ou du moins aurait l'air prétentieux dans la bouche du touriste moyen sans aucune connaissance spéciale de la faune. Cette distinction entre deux pluriels en anglais est, pour le moins, curieuse, et ce qui est plus curieux encore c'est que peu de grammairiens se soient intéressés au phénomène. Cependant, à partir du système qu'on vient de décrire, ces particularités d'emploi s'expliquent très bien. En effet, quand un non-connaisseur aperçoit trois éléphants, c'est trois entités distinctes qu'il voit, trois bêtes individuelles. Par contre, quand un connaisseur les aperçoit, surtout dans leur milieu naturel, il les voit comme faisant partie de l'espèce, comme étant impliqués dans un tout continu parce qu'ils manifestent pour lui les caractéristiques de l'espèce. C'est sa connaissance de l'espèce comme une réalité présente qui donne l'impression d'un fond de tableau continu et qui appelle le pluriel sans -s ici.

Cette explication reçoit une confirmation d'une autre observation des grammairiens. Ils ont souvent remarqué que le pluriel sans -s ne s'emploie pas avec des noms d'animaux domestiques. Selon une étude sur le problème¹, on dirait, par exemple :

The farmer shot some duck.

puisqu'il s'agit du canard sauvage. Par contre, à moins de circonstances exceptionnelles, on ne dirait pas :

?The farmer fed some duck.

parce qu'on ne nourrit pas normalement le canard sauvage. Quand on pense aux canards domestiques,

il faut dire :

The farmer fed some ducks.

S'il est vrai que le pluriel sans -s s'emploie parce qu'on voit les animaux comme animés par l'espèce, comme faisant partie d'un continu, pourquoi, alors, est-on obligé d'employer le pluriel en -s avec les animaux domestiques ? La distinction curieuse entre le sauvage et le domestique, reflétée par la morphologie, semble due au fait qu'un animal, dans la mesure où il est domestiqué et coupé de son milieu naturel, n'est plus senti comme animé par l'espèce seule, de sorte que l'impression fugace du continu, reliée à la conscience de l'espèce comme une réalité vivante, disparaît quand il s'agit d'animaux domestiques. Il faut donc le pluriel de discontinuité, le pluriel en -s.

D'ailleurs, on n'a pas besoin de chercher dans le domaine des animaux des exemples qui illustrent comment la dichotomie continu/discontinu joue entre les deux pluriels de l'anglais. La différence entre *the people of Europe* et *the peoples of Europe* est celle entre un ensemble, une continuité et plusieurs ensembles distincts, une discontinuité.

Avant de terminer cette brève discussion d'exemples - et malheureusement il faut laisser de côté plusieurs emplois des plus intéressants, discutés ailleurs - il faut au moins évoquer le phénomène remarquable des noms singuliers en -s, dont plusieurs ont aussi un singulier sans -s :

a crossroad, a crossroads

a stair, a stairs

a long inning, a long innings

this Olympics

a scissors

Quelles impressions pourraient bien justifier une interception dans le champ du discontinu au point où l'extension dans l'espace est sentie minimale ? Un examen attentif des mots qu'on trouve au singulier avec -s révèle que tous évoquent une entité ayant deux composants ou plus : en ce qui concerne nos exemples, plusieurs chemins, plusieurs marches, plusieurs actions, plusieurs concours, deux lames, respectivement. C'est-à-dire, on a bien un minimum puisqu'on a une seule chose et on a en même temps une impression de discontinuité puisqu'il y a plusieurs éléments qui la constituent. Cet emploi, qui mérite un examen détaillé, montre bien comment on peut exprimer, à partir d'un système grammatical, des impressions parfois très subtiles relevant de notre expérience.

Conclusion

Il est temps de tirer des conclusions. La grammaire, qu'est-ce que c'est ? Nous espérons que l'examen de ce petit système grammatical a fait voir que la grammaire n'est pas un ensemble de règles car il serait, de toute évidence, impossible de décrire, avec des règles grammaticales, le jeu extrêmement fin de ce système mental de représentation. Nous espérons aussi avoir montré que la grammaire, et plus particulièrement la morphologie, ne s'arrête pas à la forme physique, au signe, mais s'étend à la représentation et à l'expression de significations grammaticales parfois d'une grande subtilité, significations qui, malgré l'opinion contraire de Chomsky, se laisse étudier d'une façon rigoureuse.

Mais alors, la grammaire, qu'est-ce que c'est ? Grâce à l'exemple du nombre en anglais, nous avons essayé de démontrer d'abord que la grammaire est un système de pensée, un système de signifiés.

La grammaire n'est pas seulement un système d'oppositions, comme le voudraient plusieurs linguistes, dont Saussure, mais avant tout un système de positions mentales entre lesquelles s'institue une opposition car avant d'avoir une opposition, il faut, selon le mot de Guillaume, avoir des positions comme singulier et pluriel, ou plutôt continu et discontinu. Donc, la grammaire est d'abord un système de pensée, un système de représentation.

Cependant, il ne faut pas aller trop loin et attribuer au système de pensée qu'est la grammaire la représentation de tout le notionnel. À côté de la grammaire avec un nombre strictement limité de positions mentales, il y a le lexique dont le nombre de notions est toujours augmentable, de sorte qu'il faut bien les distinguer, bien voir le rapport entre lexique et grammaire. On pourrait dire que le lexique fournit ce qu'on pense, tandis que la grammaire fournit la façon dont on le pense. Autrement dit, le rôle de la grammaire est de donner une forme aux notions qui sont la matière de notre pensée. La grammaire nous donne une représentation formelle de ce que le lexique représente matériellement, si on peut le dire ainsi sans trop simplifier.

Pour pouvoir être un système de représentation formelle, un système grammatical est nécessairement opératif. C'est-à-dire que pour donner un nombre grammatical à un mot, à n'importe quel concept, le système du nombre met à la disposition de la pensée un programme opératoire, un "itinéraire mental" (d'après le mot de Guillaume), toujours le même, à parcourir. C'est pour cela qu'on peut voir dans la grammaire un caractère mécanique, à tel point que Guillaume a parlé de son aspect opératif en termes de psychomécanismes. Ainsi, un système grammatical comporte un mécanisme mental de représentation formelle.

Du point de vue adopté dans cet article - nous sommes conscient du fait qu'il a fallu limiter la discussion à la grammaire du mot, la morphologie, et laisser de côté ce qui en découle, c'est-à-dire la grammaire de la phrase, la syntaxe - du point de vue adopté ici, donc, on peut comprendre un système grammatical comme un mécanisme psychique qui permet au locuteur de donner une forme à ce qu'il pense, de saisir le contenu de sa pensée. Ceci est vrai non seulement pour le nombre et les substantifs mais pour tous les mots de nos langues, tout mot ayant reçu en pensée sa forme grammaticale, sa partie du discours. On voit, donc, que toute notion pensable au moyen du langage reçoit une forme mentale grâce au système de systèmes qui constitue la langue. C'est pour cela que la grammaire est la partie formelle de la langue, ce que Guillaume a décrit de la façon suivante :

... un entier systématique embrassant l'étendue entière du pensable et re-composé de systèmes se rapportant chacun à une seule partie définie du pensable.

NOTES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 Le texte qui suit a été prononcé dans le cadre d'une série de conférences : *Présentation de la linguistique*, offerte par le Département de langues et linguistique, au trimestre d'hiver 1982.
- 2 ALLAN, K., "Collectivizing" in *Archivum Linguisticum*, 7 (1976), p. 101.
- 3 HIRTLE, W., *Number and Inner Space*, Presses de l'Université Laval, 1982, *passim*.
- 4 Un problème au niveau de la syntaxe est évoqué dans W. Hirtle "The Singular Plurality of Verb Discord in English" in *La revue canadienne de linguistique*, 27 (1982), p. 47-54.
- 5 GUILLAUME, G., *Principes de linguistique théorique*, Presses de l'Université Laval, 1973, p. 177

Manuscrits :

Tout manuscrit soumis à la revue doit être dactylographié à 1½ interligne. Les figures, schémas, tableaux doivent être prêts à photocopier; ils seront présentés dans un cadre de 13 cm X 23½ cm.

Chaque auteur ou auteure reçoit un exemplaire gratuit du numéro de la revue auquel il ou elle a collaboré.

Tirés à part :

On peut obtenir des tirés à part au coût de 1,00 \$ l'exemplaire, sur demande. (0,25 \$ chacun pour un compte rendu).

Correspondance :

Pour toute correspondance concernant les abonnements, les échanges ou les manuscrits à soumettre, prière d'écrire à :

Revue Langues et linguistique
Faculté des lettres
Pavillon De Koninck, local 3203
Université Laval, (QUÉBEC)
Canada G1K 7P4

Tél. : (418) 656-7444

LANGUES ET LINGUISTIQUE, N° 10, 1984

TABLE DES MATIERES

F. DUPUIS & A. PAQUOT

La néologie dans le domaine du féminin des
noms de professions : aperçu fonctionnaliste 1-28

C. H. AUDET & J. GUERLET

Considérations sur la valeur sémantique du genre 29-59

L. MUGESERA

Actions à entreprendre pour la réalisation de
l'unité socio-culturelle du continent africain 61-74

W. H. FIRKLE

La grammaire, qu'est-ce que c'est ? 75-94

N. LABRIE

La phrase et les traits prosodiques : une étude
exploratoire interdisciplinaire basée sur la
syntaxe fonctionnelle et la sociologie du langage 95-121

D. LE FLEM

Des faits à une théorie du système verbal :
le problème du sens 123-150

G. ALVAREZ

Du structuralisme aux approches communicatives
en enseignement des langues 151-168

C. BUREAU

Le référendum de mai 1980 au Québec :
une analyse linguistique de la "question" 169-199

F. COUTURIER

Compte rendu 201-204

G. POIRIER

Compte rendu 205-207

F. PERALDI

À propos du compte rendu de Solange Vouye
(N° 9, 1983) 209-212

ABSTRACTS

213-215

INDEX DES NUMEROS PARUS

219-227

LISTE DES THESES TERMINEES EN 1983

229-230